

Visite des Bains Municipaux de Strasbourg



30 juin 2022

Donnant un nouveau souffle au groupe ESTP Alumni Alsace, une vingtaine de membres ESTP se sont retrouvés pour visiter les Bains Municipaux de Strasbourg à la suite de leur réouverture. Après plus de deux ans de travaux, ce bâtiment partiellement classé au titre des Monuments Historiques est de nouveau accessible au public.

Une rénovation aux multiples enjeux pour un bâtiment unique

Construits entre 1905 et 1908, Les Bains souffraient de nombreux écueils dont notamment des coûts d'exploitation très importants, de l'absence de conformité aux règles de sécurité, de santé et d'hygiène et de la vétusté de l'ensemble des équipements techniques. L'Eurométropole de Strasbourg a donc décidé de mener une opération d'envergure sur ce site visant à réhabiliter l'établissement tout en conservant sa spécificité "bien-être". Soucieuse de concevoir un projet conforme aux politiques actuelles de développement

durable, l'Eurométropole a soumis au groupement en charge de la rénovation un programme d'amélioration des performances avec des objectifs ambitieux de consommation en énergie électrique, en énergie thermique et en eau.

Le groupement auquel la maîtrise d'ouvrage, la SPL Deux Rives, a confié le projet comporte plusieurs acteurs. Eiffage Construction est le mandataire et le maître d'œuvre de l'opération. L'agence Thierry Nabère architecte est responsable de la conception des ouvrages neufs. L'agence François Chatillon architecte a été désignée pour les parties classées Monuments Historiques. Le groupe Equalia est chargé de l'exploitation du bâtiment tandis que la maintenance technique est assurée par l'entreprise Veolia. Le projet répond à un contrat de conception, réalisation, exploitation et maintenance (CREM), les acteurs du groupement doivent donc remplir des objectifs chiffrés définis notamment en termes de niveau d'activité, de qualité de service et d'efficacité énergétique. Il est, par exemple, prévu que la consommation d'eau représente un ratio de 100 litres par baigneur après travaux contre 800 litres avant l'opération.



Durant cette réalisation, une autre contrainte a dû être prise en compte par le groupement. Certaines parties de l'établissement étant classées au titre des Monuments Historiques, les travaux ont dû faire l'objet de validations spécifiques de la part de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). Le cheminement des réseaux techniques (plomberie, CVC, traitement d'air, ...) a donc été l'objet d'études spécifiques permettant de garantir à la fois l'aspect esthétique de l'ouvrage (réseaux apparents interdits dans les parties classées, sauf dérogation exceptionnelle), la pérennité structurelle du bâtiment et la performance des équipements techniques. Dans le cadre de l'opération, un système de traitement d'eau a été conçu et installé pour répondre aux normes d'hygiène actuelles. Avant travaux, aucun système comparable n'existait. Les bassins étaient entièrement vidés pour être nettoyés et l'eau n'était pas "recyclée". Le système de traitement d'air a également été entièrement créé puisque celui de l'époque ne répondait pas aux critères de santé en vigueur. Ces installations sont très encombrantes et il a fallu faire preuve d'ingéniosité pour, parfois, disposer celles-ci au "chausse-pied" à l'intérieur du bâtiment.

D'autres adaptations ont aussi dû être opérées au cours du projet afin d'atteindre les objectifs énergétiques fixés au contrat. Du béton allégé a notamment été utilisé dans deux des bassins existants dont les coques originelles en béton ont été conservées. En effet, pour réduire la quantité d'eau à traiter et assurer la pérennité structurelle des coques centenaires, il a été décidé de couler une couche de béton allégé dans le fond des bassins permettant ainsi de réduire le poids exercé sur l'ouvrage et diminuer leur profondeur.

Après avoir pu observer de près le résultat de ces travaux de rénovation, le groupe ESTP Alumni Alsace a conclu la soirée dans un bar autour d'une cuvée vinicole de la région.

Bénédict Weigl B 20

ESTP ALUMNI AQUITAINE

Visite du stade nautique de Mérignac



30 septembre 2022

Le 30 septembre dernier, nos camarades Alumni aquitains ont visité le tout nouveau stade nautique métropolitain à Mérignac. La plus importante infrastructure de loisirs aquatiques bordelaise pourra accueillir des compétitions d'envergure avec un bassin olympique intérieur de 50 mètres avec parois inox, 10 couloirs de nage et une tribune de 1200 places. Elle s'avère également très innovante : le bassin est équipé de deux ailerons mobiles, sur 5 couloirs chacun, permettant de créer 2 bassins de 25 mètres, et d'un fond mobile qui le rend capable d'offrir un espace modulable de 2 mètres de profondeur à 10 centimètres – pour l'apprentissage de la nage - de manière quasi immédiate. Au-delà de l'espace sportif, les plus jeunes pourront profiter d'un bassin ludique et d'un bassin activités (tout inox), d'une pataugeoire et d'un splashpad, les plus grands d'un espace fitness et bien-être avec hammam, 2 saunas, grotte à sel, bassins froid et détente et d'une terrasse avec jacuzzi. À l'issue de ces activités, tous pourront reprendre des forces dans l'espace restauration dominant la halle aquatique et visible à travers ses larges parois vitrées. En extérieur s'offriront aux plus courageux un bassin nordique (tout inox), un toboggan (inox également), un waterjump de 8 pistes et des plages minérales et végétales.

Eiffage Construction Nord Aquitaine est mandataire du groupement de conception-construction dans lequel la conception est assurée par les cabinets d'architecture Chabanne et Blamm Architecte. L'exploitation est confiée à l'UCPA pour 20 ans. À noter que la période Covid et les difficultés d'approvisionnement n'ont pas retardé le chantier : les travaux ont été menés en un délai record de 20 mois !

Merci à nos camarades Arnaud Rey ME 06, Directeur de Travaux et Christine Molénat TP 89, responsable service méthodes, tous deux chez EIFFAGE Construction, pour cette belle visite.

Stéfane Lepetit B 81